espaces enfance 2
crèche sema
Rue Notre-Dame de Grâces
B-1000 Bruxelles

Une initiative du CPAS de Bruxelles

Projet pédagogique

UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Introduction

Un projet d'accueil se construit en équipe. Il s'étoffera donc au fil du temps grâce au partage des richesses de chaque membre de l'équipe.

Morgane BRENNET, Assistante-Sociale, assume la direction de la crèche. Elle est accompagnée de l'adjointe à la direction, Andréa Salcedo. Toutes les décisions de la crèche sont prises en concertation entre elles deux.

Les puéricultrices qui composent l'équipe s'engagent à adhérer au projet d'accueil.

L'objectif principal poursuivi par le personnel de la crèche est le bien-être et l'épanouissement de votre enfant et ce, dans le respect de sa différence. L'équipe assure un relais dans la prise en charge des enfants afin de vous permettre d'assumer votre vie sociale (travail, études…) sans la présence de votre enfant.

L'équipe ne veut en aucun cas se substituer à vous, parents, mais elle souhaite établir une relation de complémentarité et de confiance avec vous.

1. Contexte de la structure Espaces Enfance 2 :

La crèche Espaces Enfance 2 est une des structures d'accueil de la petite enfance créée et gérée depuis septembre 2007 par l'asbl Espaces Enfance dont le siège social est établi au 15-17 rue du Danemark à Saint-Gilles.

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 49 places pour des enfants de 3 à 36 mois. Elle bénéficie à ce titre de conseils et d'aide tant au niveau de l'infrastructure, de la sécurité, de l'hygiène, des soins de santé, de l'alimentation qu'au niveau des formations du personnel.

Elle est accessible de 6H30 à 18H30 du lundi au vendredi, sauf les mois de juillet et août où la structure est ouverte de 7h30 à 18h00.

L'infrastructure a été construite et appartient au CPAS de Bruxelles. Elle est située dans le quartier dit des Marolles, à Bruxelles-ville.

Dans le cadre d'une convention de collaboration avec l'ONE, les hôpitaux Saint-Pierre et Bordet, des places sont réservées aux membres du personnel de ces institutions.

La crèche Espaces Enfance 2 possède plusieurs locaux : 3 sections (bébés-moyens-grands), Des dortoirs (2 chez les bébés en section ; 2 chez les moyens en section ; 1 pour les grands hors section), 1 biberonnerie, 1 espace parents, 1 parking à poussettes, 1 cuisine, 1 buanderie, 1 réserve, 2 vestiaires (avec douche), 1 aire de repos pour le personnel, 1 salle de

réunion, 1 bureau de direction, 1 grande terrasse et un espace allaitement, accessible tout au long de la journée.

2. Première rencontre à l'inscription :

Les membres de la direction vous invitent à une première rencontre lors de l'inscription de votre enfant. Elle prend en charge la toute première visite de la crèche et en explique en détail le fonctionnement. Lors de cette rencontre, vous aurez tout le loisir de poser vos questions, d'exprimer vos appréhensions, …
A cette occasion, le dossier complet d'inscription, le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet d'accueil vous seront remis.

3. La période de familiarisation :

Se séparer de son bébé, le confier à d'autres personnes, quel que soit le temps passé avec lui antérieurement (congé de maternité, d'allaitement, congé parental, …) n'est pas une démarche naturelle, qui va de soi pour tous. De même, pour l'enfant, quel que soit son âge, passer d'un lieu de vie à un autre (maison-crèche, entrée à l'école, …) ne peut se faire de manière optimale sans penser aux modalités de la transition de l'un à l'autre. En effet, la continuité de ses expériences se doit d'être assurée. Enfin, dans le souci de s'occuper au mieux d'un nouvel enfant, l'équipe a besoin de le rencontrer pour le connaître mais également pour recueillir des informations pertinentes le concernant.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE PERIODE POUR NOUS TOUS ?

A. Pour votre enfant:

- Se familiariser avec le milieu d'accueil.

Au moment de l'entrée en crèche, ce qui est familier pour votre enfant c'est vous, ses parents, votre façon d'être avec lui, vos paroles, vos gestes habituels, … En cela ils constituent sa « base de sécurité ». Il est donc essentiel que ce soient vous, si attentifs à ses signaux et à ses besoins, qui l'introduisiez dans ce nouveau milieu, qui lui présentiez les nouvelles personnes. Avec vous, il découvrira ces nouveaux bruits, sons, saveurs, odeurs, rythmes, objets, espaces, … qui constituent l'ambiance du milieu d'accueil. Si vous venez plusieurs jours avec votre bébé, ces éléments lui deviendront familiers et il se construira de nouveaux repères qui lui rendront l'entrée en crèche moins déstabilisante.

- Créer des liens avec l'équipe encadrante.

Le bon développement de votre enfant dépend de sa relation à l'autre. « Mais un bébé, cela n'existe pas ! » disait Winnicott. C'est-à-dire que lorsqu'on voit un bébé, on voit aussi quelqu'un qui s'occupe de lui. Un des besoins primordiaux du petit enfant est de développer des relations stables, fiables et chaleureuses avec les personnes qui s'occuperont de lui.

- Être présenté au groupe d'enfants et lui présenter les autres enfants

L'arrivée d'un nouvel enfant en crèche représente souvent un événement déstabilisant pour le groupe déjà constitué : leur environnement change, des personnes étrangères viennent dans leur lieu de vie, leurs puéricultrices-teurs sont mobilisés ailleurs,… Introduire ce nouvel enfant, parler de lui, le leurs montrer, le déposer sur le tapis parmi ses pairs (pas dans un premier temps bien sûr, mais plus tard) permet à chacun de prendre contact avec l'autre et on sait combien les tout-petits sont intéressés par leurs semblables, les regardent, leur lancent des vocalises, les touchent,… Et de manière complémentaire, présenter/nommer les enfants du groupe, au nouveau venu, fait partie de cette période de familiarisation.

B. Pour vous, parents:

- Essayer d'apaiser vos craintes inhérentes au fait de confier votre enfant à d'autres personnes ;
- Vous faire une idée de ce qu'est la vie en collectivité ;
- Connaître l'équipe qui va s'occuper de votre enfant ;
- Transmettre des informations pertinentes concernant votre enfant ; C. Pour la puéricultrice :

- Faire connaissance avec vous, parents ;
- Faire connaissance avec votre enfant ;
- Créer un lien avec votre enfant en votre présence.

ET DANS LA PRATIQUE ?

Une puéricultrice sera dégagée de son travail habituel pour vous rencontrer, en section, avec votre enfant. Il/Elle passera le relais à l'équipe par la suite. Idéalement, le/ la même puéricultrice accueillera votre enfant ses premiers jours d'entrée en crèche. La familiarisation de votre enfant se passera comme suit :

Les deux premiers jours de la familiarisation, les parents accompagnent leurs enfants durant une heure en section. Le troisième jour, vous permettrez à votre enfant de passer une heure, seul, en section. Le quatrième jour, nous prévoyons d'accueillir votre enfant, seul, pendant deux heure. Un repas lui sera proposé s'il en exprime le besoin. Pour le

dernier jour de la familiarisation, quatre heures sont prévues pour son accueil. Nous espérons que l'enfant puisse expérimenter une seconde fois le repas ainsi qu'une période de repos. En effet, c'est la régularité des expériences qui apportera une impression de familiarité source du sentiment de sécurité. La puéricultrice profitera de ces moments pour compléter avec vous le « raconte-moi » de votre enfant. Cet outil permettra à toute l'équipe de connaître les habitudes, les besoins de votre enfant et d'y répondre au mieux. Nous y abordons, entre autres, des sujets comme le sommeil, l'alimentation, ….

La période de familiarisation pour tout nouvel enfant est indispensable !

Ce même mode de fonctionnement est d'application lorsque l'enfant passe dans la section des plus grands. Ici, ce ne sont plus les parents qui accompagnent leur enfant, mais les puéricultrices de sa section.

4. L'équipe encadrante :

Le lien d'attachement est un besoin primordial du jeune enfant. L'attachement à la figure maternelle servirait de base de sécurité affective à l'enfant pour explorer l'environnement.

Ce besoin de fiabilité du nourrisson implique qu'il puisse retrouver dans sa relation avec chaque professionnel responsable de lui, une forme de continuité externe qui conditionne son sentiment de continuité interne.

Le bien-être d'un enfant à la crèche est lié à la qualité du lien entre lui, sa famille et la crèche. Et la qualité du lien « enfant-puéricultrice » dépendra, lui, de la qualité du lien « parents-puéricultrices ».
Dans l'équipe encadrante, chacun favorisera la continuité de l'attention et la cohérence dans la manière de faire avec chaque enfant.

Le rôle de l'équipe encadrante est donc de développer, avec l'enfant et ses parents, une relation privilégiée qui n'est pas exclusive. En s'occupant des enfants, la connaissance de ceux-ci, leur engagement individuel avec chaque enfant et ses parents sont favorisés. Elle accompagnera, dans la mesure du possible, l'enfant de son entrée à la crèche jusqu'à son départ pour l'école.

Durant la période de familiarisation, la puéricultrice va s'appuyer sur les capacités personnelles de l'enfant à entrer en relation, en se basant sur les connaissances que les parents ont de celui-ci.

Après cette période, son rôle est d'occuper une fonction sécurisante après de l'enfant et de ses parents ; elle s'occupe des soins de l'enfant (changes, mise au lit et réveil, repas, …) et ceci dans un souci de continuité pour l'enfant. Etant un repère sécurisant pour l'enfant (et pour ses parents), l'équipe encadrante va le soutenir dans sa rencontre avec les autres enfants.

L'équipe encadrante veille à la cohérence des règles entre adultes pour poser des repères aux enfants. Ils verbalisent les interdits et les règles de la crèche ce qui permet aux plus grands et aux bébés de vivre ensemble.

L'équipe encadrante a pour mission d'observer les enfants et leur évolution. C'est à dire qu'elle est attentive aux attitudes de l'enfant, à ses comportements, à ses modes d'expressions et ses modes d'interactions avec les autres enfants/adultes.

Cette observation permet d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant, de suivre son évolution, de décoder ses demandes et de prévenir les dysfonctionnements et/ou les difficultés quant à son évolution. Le cas échéant, l'équipe encadrante partagera ses observations avec les parents.

Comme le reste, l'acquisition de la propreté se fait au rythme de chaque enfant. Quand le personnel sent l'intérêt de l'enfant grandir, il lui propose d'aller sur les toilettes ou sur le petit pot. L'enfant est toujours encouragé à continuer cet apprentissage et valorisé quand il réussit. Petit à petit, il se familiarise avec ce nouvel élément par la discussion, les livres mais aussi en voyant les autres enfants. Cette étape fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcée.

5. La communication avec les parents :

L'équipe privilégie la transmission orale des informations lors des moments de transition à l'arrivée et au départ des enfants.

Déposer son enfant à la crèche représente une nouvelle étape dans la vie et l'organisation de la famille. Une bonne communication est la base du bon suivi d'un enfant, à la crèche et à la maison.

Dans chaque groupe, des feuilles de suivi quotidien reprennent chaque jour les enfants présents et permettent aux puéricultrices (et aux stagiaires) de noter les particularités de la journée pour chaque enfant : repas, activités, humeur du jour, problème de santé, … Cet outil permet une relation suivie des enfants par tout le personnel. Lorsque les parents viennent chercher l'enfant, la puéricultrice présente peut ainsi donner le compte rendu de la journée de celui-ci. Dans un souci de confidentialité, ces feuilles ne sont pas consultables directement par les parents.

L'équipe de direction est à votre disposition. N'hésitez pas à franchir la porte du bureau pour toute interrogation, information, suggestion, … ou à prendre rendez-vous avec elle.

Une rencontre festive est organisée annuellement au sein de la crèche afin de partager un moment avec vous « autrement ». Celle-ci est généralement organisée pour le départ des grands à l'école maternelle.

A l'occasion des fêtés de fin d'année, nous essayons, dans la mesure du possible, d'également se rencontrer.

Entre autre, et avec votre autorisation, les puéricultrices prendront régulièrement des photos de votre enfant pendant son séjour à la crèche.

6. Les arrivées et départs des enfants :

L'équipe souhaite que vous prévoyiez un moment de transition d'une dizaine de minutes.

Le matin, il vous est demandé de préparer votre enfant dans l'espace parent et de l'habiller avec une tenue pratique et confortable dans laquelle il est libre de ses mouvements.
Nous vous demandons aussi de donner le 1er repas de votre enfant à la maison ; ceci à la fois pour que vous et votre enfant puissiez profiter de ce moment privilégié, mais aussi parce qu'il est impossible pour le/la puéricultrice d'assurer ce temps de repas de façon sereine tout en accueillant les autres enfants de la section.

Les enfants vivent essentiellement pieds nus dans le groupe.

Certains rites sont aussi mis en place par les puéricultrices ; ceux-ci sont différents selon l'enfant et dans tous les cas, toujours pris en charge de façon adaptée et professionnelle par les puéricultrices.
Les rituels peuvent être de l'ordre d'un passage des bras des parents aux bras de la puéricultrice, un « au revoir » habituel, un doudou qui accompagne l'enfant tous les matins…
Vous accompagnez votre enfant dans la pièce de vie lors de la familiarisation. Une fois cette période terminée, nous vous demandons de bien vouloir respecter la barrière de sécurité à l'entrée de la pièce de vie afin d'assurer la sécurité physique et le sentiment de sécurité de chacun des enfants.
La fratrie aura l'occasion de prendre contact avec la crèche et son équipe par l'intermédiaire de cette même barrière.

Afin de permettre la mise en place d'activités et de garantir un temps de repas serein, nous vous demandons que votre enfant arrive à la crèche avant 9H30.

Il est important que l'équipe connaisse l'heure approximative du départ de votre enfant de la crèche afin d'en tenir compte pour une éventuelle sieste, repas, activité plus organisée,

Il n'y a pas de départ d'enfant de la crèche entre 12h30 et 14h30 car très souvent entre ces heure-là, les enfants dorment et nous voulons éviter de les réveiller.

Si ce n'est pas vous, parents, qui venez rechercher votre enfant à la crèche, il vous est demandé de nous communiquer par écrit le nom et prénom de la personne qui viendra, ainsi qu'une copie de sa carte d'identité (à notifier dans le contrat d'accueil lors de l'inscription dans la mesure du possible). La première fois que cette personne se présentera, nous lui demanderons de présenter sa carte d'identité.

Au moment du retour, dès que le(s) parent(s) sonne(nt) à la porte, l'enfant est prévenu de son (leurs) arrivée afin de préparer celui-ci, à quitter le milieu d'accueil et donc à son retour à la maison.

7. Le doudou et autres compagnons de route :

Il vous est demandé d'apporter une tétine (si utilisée à la maison) et un doudou (peluche, morceau de tissu, …).
Le doudou, aussi appelé « objet transitionnel », permet au jeune enfant de préserver le lien avec ses parents, ses repères pendant sa journée à la crèche. Sa fonction la plus reconnue est de consoler, de rassurer le tout petit lorsque ses repères sont moins présents ou, tout simplement, lorsqu'il en ressent le besoin. Le doudou joue un rôle capital tant sur le plan affectif que dans la construction de la pensée chez le tout-petit.

En section, le doudou reste accessible à l'enfant : quand l'enfant a besoin de se consoler, se sécuriser. En laissant l'enfant s'occuper lui-même de son doudou, nous l'encourageons à identifier ses propres besoins de façon autonome et à trouver, en son chef, une solution face aux difficultés qu'il vit. Si le doudou joue un rôle important auprès du tout-petit, il ne remplace pas pour autant, purement et simplement, la qualité de l'échange qu'un tout petit est en droit d'attendre de l'adulte. L'équipe en est bien consciente.

Mis à part ces objets (tétine, doudou), aucun autre objet de la maison ne suit l'enfant dans le groupe.

8. Votre enfant en activités :

Jouer, c'est sérieux ! Par le jeu, votre enfant prend connaissance de son corps, de son environnement, de la vie dans ses multiples facettes.

Les potentialités du jeune enfant sont infinies et il les exploitera de façon optimale si on le laisse mener son activité librement, spontanément tout en veillant à sa sécurité physique et affective. En se mouvant librement, il acquiert l'équilibre, l'assurance de ses mouvements, la prudence. En manipulant les objets, en observant, en expérimentant et en répétant ses expériences, il découvre les lois de la gravité, la mise en mouvement, les différences de textures, de densité, de résistance… Il découvre comment le réel fonctionne !

Le rôle « éducatif » de l'adulte auprès du jeune enfant n'est donc pas de lui enseigner les choses, de le diriger, mais bien de lui fournir, à dose contrôlée, des sujets d'expérimentation, de le soutenir avec intérêt et bienveillance, et l'encourager du regard et de la parole.

Le/La puéricultrice organise donc des « activités d'éveil » mais seulement à certains moments de la journée et sans obligation de participation ou de résultat. Elle tient compte des besoins des enfants présents dans les propositions faites.
Son rôle est d'être présente, concentrée à distance sur l'activité de l'enfant, respectant le déroulement de son activité, mais toujours disponible, prêt(e) à répondre à ses sollicitations.

Parfois, il/elle prendra l'initiative d'un chant, d'un jeu de doigt, d'une ronde, d'un jeu psychomoteur, d'une activité verbale autour du livre, pour le plaisir des enfants…, encore faut-il que les enfants soient preneurs à ce moment précis, qu'ils ne soient pas pris dans leur propre activité…

Dès que le temps le permet, les enfants ont la possibilité de jouer à l'extérieur, soit sur la terrasse, soit en sortie organisée.

L'aménagement de l'extérieur est conçu pour assurer une grande liberté de mouvement des enfants, en bénéficiant d'une grande sécurité. Des jeux adaptés à la vie extérieure (vélos, ballons, module, balancelles, …) sont alors à la disposition des enfants.

La crèche bénéficie d'un poulailler où les enfants sont invités de manière individuel à aller à la rencontre de nos colocataires. Par ailleurs, nous avons mis en place, sur la terrasse, des potagers en bacs. Nous cultivons des fraises et des framboises qui sont accessibles, librement, aux enfants, lorsque les fruits sont mûrs. Nous organisons également, des périodes de « cueillettes » qui nous permettent la réalisation d'activités culinaires avec ceux-ci. Depuis 2018, nous expérimentons la culture de légumes.

Ces outils permettent aux enfants, pour la plupart citadins, d'avoir un contact particulier avec la nature. Des sorties à la ferme sont également organisées, pour les plus grands, afin de les sensibiliser davantage à la nature environnante.

Concernant sa socialisation, les activités visent à favoriser son développement de l'autonomie et à faire partie d'un groupe. Nous prenons soin de permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe. Nous l'aidons dans sa prise de conscience de lui-même et des autres.

Chaque enfant a sa propre histoire qui s'inscrit dans son histoire familiale avec ses représentations et ses modèles. L'enfant est accepté tel qu'il est, en prenant en considération son stade de développement. Il en est l'auteur d'où l'intérêt de favoriser son autonomie et de respecter son rythme.

9. Le sommeil :

L'équipe respecte au mieux le rythme de besoin de repos de chaque enfant. Elle va aussi, tout en tenant compte de la réalité de la vie en collectivité, veiller à respecter les rituels propres à chacun, de la mise au lit.

Elle veillera également à ce que l'enfant dorme en fonction de ses besoins (surveiller les signes de fatigue).

Evidemment, l'équipe encadrante laissera l'enfant dormir même pendant l'heure du repas.

Nous mettons un point d'honneur à ne pas réveiller les enfants, peu importe le moment de la journée.

10. Les repas :

Ils sont donnés « à la demande » pour les plus petits qui ne sont plus allaités, dans les bras d'une puéricultrice.

Dès la diversification alimentaire, le repas complet est donné à partir de 11h, en essayant de respecter au mieux le rythme, le développement et les besoins de chacun. Le goûter leur est présenté à partir de 15h.

La puéricultrice proposera, dans un 1er temps, le repas à l'enfant dans un relax ou dans les bras ; une fois la position assise acquise par l'enfant, elle/il l'installera dans une chaise haute. Il est proposé aux plus grands de rejoindre leur petite table basse.

L'enfant goûte « un peu » de chaque aliment, ses goûts sont respectés. Il a le droit de ne pas aimer un aliment, son appétit sera respecté.
Les repas se déroulent selon le degré d'autonomie de chaque enfant : découverte de la cuillère, de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances, …

Dans un soucis d'autonomisation de l'enfant, celui-ci reste acteur de son repas.

Le milieu d'accueil s'engage à respecter les 10 points prioritaires publiés et actualisés par l'ONE en ce qui concerne l'alimentation du nourrisson et de l'enfant.

Au sein de notre établissement, les repas sont réalisés sur place par la cuisinière. Il nous tient à cœur de réaliser un maximum de préparation « maison », avec des produits frais, de saison et bio dans la mesure du possible. Les seuls produits transformés, qui traversent les murs de la crèche, sont : le fromage, la crème, le lait de soja, les pâtes, le beurre.

Le pain, donné trois fois par semaines, à l'heure du goûter, pour les plus grands, est réalisé sur place. Dans un souci diététique, la cuisinière assure la réalisation de la confiture afin de permettre que celle-ci soit la moins sucrée possible (+- 60 % de sucre en moins que les confitures industrielles). Le yaourt, le fromage frais à tartiner sont également réalisés par la cuisinière.

L'introduction d'autres aliments que le lait se fera à la demande des parents. Nous vous demandons de commencer la diversification alimentaire à la maison et de nous en faire part afin que nous puissions faire de même à la crèche. Nous ajouterons, dès l'introduction des légumes, de la matière grasse (huile végétale) dans chaque assiette. Elles sont en effet essentielles pour le développement.
Il ne nous est malheureusement pas possible de donner deux jours d'affilé un même nouveau légume. Nous proposerons donc aux parents, soucieux de respecter un délai entre deux aliments, de l'offrir en soirée ; la crèche assurera alors, bien entendu, le repas de lait à midi.

Toutes les viandes et poissons seront donnés une fois le repas de légumes bien accepté par l'enfant, et ce lorsque vous nous en donnerez l'autorisation. Le poisson sera introduit à raison de deux fois par semaine.

Le gluten ne sera pas introduit avant l'âge de 6 mois.

L'eau est la seule boisson indispensable à l'organisme et est importante à l'équilibre alimentaire. Elle sera proposée tout au long de la journée. L'eau du robinet sera utilisée dès 1 an. Nous avons choisi l'eau du robinet car elle est saine et respectueuse de l'environnement (moins de bouteilles en plastique).

Même si nous souhaitons réellement répondre aux demandes des parents, en ce qui concerne les habitudes alimentaires de leur enfant, la vie en collectivité ne nous permet

malheureusement pas de travailler à la carte pour chacun d'entre eux. Par contre, bien entendu, si pour des raisons religieuses ou culturelles, certains aliments ne peuvent être donnés à votre enfant, nous ne les lui donnerons pas.
Pour des raisons médicales (allergie(s) par exemple), des aliments extérieurs à ceux fournis par la crèche pourront être donnés sur base d'une prescription.

11. Accompagnement de la fin du séjour

Le départ de la crèche, que ce soit pour l'école ou tout autre raison, est sujet à échange lorsque le personnel est informé par les parents de leur décision.

Les puéricultrices sont particulièrement attentives à préparer l'enfant à son départ. De plus, une annonce est faite dans le groupe afin de mettre les autres enfants au courant.
Le dialogue et l'échange avec les parents sont bien sûr présents en ce moment important.

12. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet pédagogique

Des concertations sont organisées tous les mois avec l'équipe encadrante et la direction. Ces réunions se tiennent de 17h15 à 19h30. Il vous est donc demandé de venir chercher vos enfants au plus tard à 17h15 pour nous permettre de prendre du recul sur nos pratiques. Les dates de ces réunions vous sont communiquées sur les éphémérides et confirmées sur les fiches de présences, envoyées tous les mois.

Nous organisons trois fois par an une journée pédagogique rassemblant l'équipe de la crèche. Nous y abordons différents thèmes, en lien avec la petite enfance.

L'ensemble du personnel est conscient de l'importance d'une formation continue. Chaque année chaque membre du personnel a l'occasion de participer à une formation extérieure dans le cadre de notre projet pédagogique.

13. Les partenariats

Une conteuse de la bibliothèque Bruegel, située rue haute, vient lire des histoires aux plus petits comme aux plus grands. C'est aussi l'occasion pour les plus grands de se rendre sur place et d'expérimenter la vie « hors crèche ».

Papou, notre bénévole, vient dire bonjour aux enfants tous les jeudi matin.

Un, -e psychomotricien, -cienne vient également une fois par semaine, pour les enfants séjournant dans la section des grands.
D'avance, nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration …

Votre enfant entre à la crèche… Que devez-vous apporter ?

- 1 doudou (si nécessaire) qui reste à la crèche ;
- 1 tétine (si nécessaire) qui reste à la crèche ;
- Du lait maternel ou 1 boîte de son lait artificiel s'il n'est plus ou pas allaité ;
- Biberon Medela Calma (si allaitement) ou biberon personnel (si autre qu'Avent)
- des tenues de rechange ;
- 1 paquet de langes ;
- Du sérum physiologies ;
- 1 thermomètre digital;
-
- Si « traitement médical de fond » : le médicament et un certificat médical précisant le traitement devant être administré à la crèche.